

« La Chaîne du Patrimoine » L'Association et le Comité de Soutien

Communiqué

L'Association « La Chaîne du Patrimoine » et le Comité de soutien

Lançant un appel Aux Pouvoirs publics et au Parlement

Pour que soit créée

*La chaîne généraliste de Télévision nationale
Du Service public sur la TNT consacrée à tous les patrimoines (*)*

Nous saluons tout d'abord la décision positive du Gouvernement d'augmenter la contribution audiovisuelle pour redresser les comptes de France Télévisions.

Mais nos concitoyens attendent davantage de leur redevance qu'un simple comblement d'un déficit.

La télévision reste pour le plus grand nombre, le principal moyen d'accès à la Culture sous toutes ses formes, et souvent le seul.

Cependant, chaque soir plus de 54,5% des téléspectateurs (près de 32 millions) ne regardent pas la télévision ; et un grand nombre d'entre eux parce qu'ils n'y trouvent pas les nourritures de l'esprit qu'ils recherchent.

Or, des centaines de milliers d'œuvres audiovisuelles sont conservées dans les archives publiques et privées. Elles constituent un trésor inestimable, culturel et éducatif, offrant aujourd'hui un caractère inédit, pour la grande majorité de nos concitoyens.

Un sondage dont le résultat est exceptionnel révèle que les téléspectateurs plébiscitent littéralement (93%), la création d'une chaîne de service public de tous les patrimoines ; et les jeunes encore davantage (95%).

Ils sont prêts majoritairement à verser un supplément de redevance (de l'ordre du coût d'un ticket de métro), pour recevoir en échange 8.760 heures de programmes ; un rapport donnant-donnant extraordinaire.

C'est pourquoi, nous vous demandons de donner, à tous les téléspectateurs, moyennant une légère augmentation supplémentaire, **une compensation concrète avec le formidable supplément culturel qu'ils attendent** : « *la chaîne généraliste de télévision nationale du Service public sur la TNT consacrée à tous les patrimoines* ».

A cette fin, et la télévision publique étant de la compétence exclusive de l'Etat, nous demandons aux Pouvoirs publics (Présidence de la République, Gouvernement, Ministère de la Culture), de réserver auprès du CSA un canal sur la TNT, et au Parlement d'instaurer la chaîne du Patrimoine en adoptant une proposition de loi dans le cadre de la loi relative à la liberté de communication.

Le pays tout entier vous en sera reconnaissant.

Contact : 06 80 68 59 54 / 01 56 22 56 08 ou 48

(*) On entend par patrimoine tous les genres : fictions, documentaires, musique, chansons, théâtre, spectacles, littérature, musées, expositions, sciences, architecture, arts plastiques, cinéma, festivals, jeunesse, magazines, info, etc...

L'Association « La Chaîne du patrimoine »

Secrétariat-correspondance
Association « La Chaîne du patrimoine »
21 rue Henri Aguado, 92230 Gennevilliers –
Mob.06 17 16 80 07 / Mob.06 80 68 59 54
Télécopie:01 47 92 17 98,
N°: 17031044 – Préfecture des Hauts-de-Seine
Courriel : contact@lachainedupatrimoine.com.

Le Comité de soutien

Secrétariat-correspondance
Syndicat des Réalisateur et Créateurs du Cinéma,
de la Télévision et de l'Audiovisuel –SRCTA-UNSA -
France Télévisions Pièce V142 – 7, esplanade Henri de France
75907 Paris Cedex 15 - Tél:01 56 22 56 08 / 56 48-
Télécopie:01 56 22 47 59 - Port : 06 80 68 59 54 -
Courriel:lachainedupatrimoine.srcta@yahoo.fr.



Site : www.lachainedupatrimoine.com